

Avis d'enquête publique 2026



Enquête publique relative au projet de Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège en vue de son reclassement

Enquête publique portant sur le projet de reclassement de la réserve naturelle régionale Confluence-Garonne-Ariège sur un nouveau territoire avec une nouvelle réglementation, située sur le territoire des communes suivantes : Clermont-le-Fort, Grépiac, Goyrans, Labarthe-sur-Lèze, Lacroix-Falgarde, Pinsaguel, Pins-Justaret, Portet-sur-Garonne, Ramonville-Saint-Agne, Roque-sur-Garonne, Toulouse, Venerque, Le Vernet, Vieille-Toulouse.

Liste des intercommunalités concernées par ce projet de réserve naturelle régionale Confluence-Garonne-Ariège : Toulouse Métropole, au Muretain Agglomération, au SICOVAL et au Bassin Auterivain Haut-Garonnais.

L'enquête se déroule pendant 31 jours consécutifs du 10 février 2026 à 9h00 au 12 mars 2026 à 17h00.

[Lire l'Avis](#)

[Consulter le dossier d'enquête](#)

[Télécharger l'arrêté](#)

